



Arrondissement de  
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :  
Nanthiat

Date de la convocation et  
envoi de la note de  
synthèse :  
22/02/2024

Nombre de membres :  
En exercice : 38  
Présents : 36  
Pouvoirs : 1

**Etaient présent(e)s**

**Mesdames :** BOSREDON COUNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne, DESGRAUPES Maryline (suppléante de P. Démarthon)

**Messieurs :** AUGEIX Michel, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUSSUTOUR, Bernard, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard

**Excusés et procurations :** MAGNE Muriel (a donné procuration à P. Gimenez), DEMARTHON Patrick (remplacé par sa suppléante M. Desgraupes)

M. Bernard VAURIAC est désigné secrétaire de séance.

### Participation de la communauté de communes à l'Appel à Projet Ad'hoc/Actt de la Région Nouvelle-Aquitaine

Les Communautés de communes Isle Loue Auvézère en Périgord, Dronne et Belle, Périgord Limousin et du Périgord Nontronnais, appelées « Destination Périgord Vert » travaillent depuis 2 ans sur la création d'une destination touristique commune. La Région Nouvelle Aquitaine encourage ce type d'initiative par un appel à projet Accompagnement au Changement Touristique des Territoires/Ad'hoc.

Le dispositif ACTT vise pour la Région Nouvelle-Aquitaine à accompagner les territoires dans les changements et transitions générées par le développement durable et le numérique sur l'économie touristique. Afin de mobiliser les territoires à s'organiser et à se professionnaliser via notamment leurs offices de tourisme, la Région a proposé aux territoires qui le souhaitent de prioriser cette organisation sur une période transitoire de 18 mois, avant d'intégrer le dispositif ACTT. Cette période transitoire a été nommée Adhoc/Actt.

Les quatre EPCI ont donc orienté leur travail de manière à constituer un dossier répondant aux exigences de l'appel à projet Ad'hoc/Actt afin de structurer efficacement la politique touristique future dans le périmètre constitué par les quatre territoires des EPCI.

Les EPCI partenaires ont achevé ce travail préparatoire et ont déposé un dossier de candidature pour cet appel à projet régional fin 2023, aussi, le Président de la communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord propose de délibérer en faveur de cette initiative commune. Après acceptation de la candidature constituée par les 4 EPCI partenaires, par la Région, cette délibération a aussi pour objet de permettre au Président de l'EPCI de signer la convention pluriannuelle dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif Ad'hoc/Actt.

Le Président certifie exécutoire le  
présent acte compte tenu de sa  
publication et de sa transmission en  
Sous-Préfecture

Le Président  
Michel AUGEIX

Fait à Thiviers, le 06 mars 2024  
Le Président,

Michel AUGEIX



**AR Prefecture**

024-242400752-20240305-2024\_1\_14-DE  
Reçu le 08/03/2024

*Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- **APPROUVE** le projet de création d'une destination touristique commune à l'échelle des territoires des EPCI dénommés ci-dessus ;
- **S'ENGAGE** à soutenir le dossier de candidature à déposer à la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de l'appel à projet Ad'hoc/Actt ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention pluriannuelle relative à la mise en œuvre du dispositif Ad'hoc / Actt axé dans une première phase transitoire sur l'organisation touristique du périmètre géographique constitué par les 4 EPCI partenaires.

*Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture*

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 06 mars 2024  
Le Président,

Michel AUGEIX

